



VILLE DE
LOUHANS
CHÂTEAURENAUD

Service Education, Jeunesse et Sport
Annexe de Châteaurenaud
Affaire suivie par Pierre VYON
☎ 03.85.75.35.50

Aux parents d'élèves

Réf. : F.B. /C.L. /P.B. /J.B. /P.V

Louhans-Châteaurenaud, le 29 novembre 2017

Madame, Monsieur,

Un comité de pilotage, constitué des représentants des parents d'élèves des écoles de notre ville, des enseignants, du personnel du Service Enfance Jeunesse et de l'inspection académique, se réunit depuis le 6 novembre avec l'objectif commun de réfléchir au rythme le mieux adapté pour nos enfants.

A l'issue des deux comités de pilotage, il a été décidé de soumettre à l'avis des familles deux modèles d'organisation possible :

4 jours d'école avec les horaires suivants

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h15

4 jours et demi d'école avec les horaires suivants

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 15h45
Mercredi de 8h45 à 11h45.

Pour chacune des propositions, le transport scolaire s'effectuera dès la fin des horaires d'enseignement et l'accueil périscolaire sera maintenu jusqu'à 18h30.

Je vous invite donc à vous exprimer lors du scrutin ouvert à l'ensemble des parents d'élèves

Le jeudi 7 décembre entre 16h00 et 19h00

ou

**Le samedi 9 décembre 2017 entre 9h00 et 12h30
à la Mairie de Louhans**

A l'issue, le rythme plébiscité sera soumis à l'avis des conseils d'école (horaires modifiables de plus ou moins 15 minutes). La proposition fera ensuite l'objet d'un envoi au DASEN qui étudiera notre demande.

Pour compléter ce courrier et pour vous accompagner dans ce choix, vous pouvez consulter les comptes rendus disponibles en téléchargement sur le site internet de la ville (www.louhans-chateaurenaud.fr).

Aussi, le service périscolaire et Madame Caroline LAURENT, élue en charge des affaires scolaires, organisent une permanence informative, le mercredi 6 Décembre de 14h00 à 18h00 au Service Education, Jeunesse et Sport en mairie annexe, afin que chacun puisse prendre sa décision en connaissance de cause, avant le scrutin.

Comptant sur l'implication de toutes et tous, je vous prie de croire, Madame, Monsieur en l'expression de ma considération distinguée et de mon cordial dévouement.

Le Maire



Frédéric BOUCHET